

**CONSEIL NATIONAL DU DEVELOPPEMENT DES LIGUES ET DES
TERRITOIRES N°2/2018
VENDREDI 30 MARS 2018
NOVOTEL PORTE D'ORLEANS PARIS**

Présidence	Jean-Marc BERAUD (BRE)
Présents	Jo BARON (P-L), Julien DELLAN (GUA), Marcel FERRARI (ARA), Jean-Jacques GODARD (I-F), Eric RAUL (N-A), Jean-François ROUILLE (PCA), Rémi STANGRET (G-E), André VOIRIOT (NOR)
Excusés	André ALBERT (OCC), Félix ANTONIETTI (COR), Alain BULOT (B F-C), Alain BUTTE (CEN), Claude CHERY (MAR), Philippe LAMBLIN (H-F)
Assistent	Rémy NAPPEY (représentant Alain BULOT) Daniel ARCUSET (représentant André GIRAUD), Jean-Pierre FOURNERY, Alain MARTRES, Anne TOURNIER-LASSERVE, Christine VIRLOUVET Richard CARDON, Philippe LEYNIER, Cécile VEYRIER

Jean-Marc BERAUD, Président du Conseil national du développement des Ligues et des territoires (CNDLT), souhaite la bienvenue aux personnes présentes et passe la parole à Daniel ARCUSET.

1. OUVERTURE DU CONSEIL

Le Vice-président délégué présente d'abord les excuses d'André GIRAUD.

Il rappelle que les Présidents de Ligues qui ne peuvent assister aux réunions du CNDLT peuvent mandater un représentant.

Il confirme que cette instance a pour but de laisser essentiellement la parole aux Présidents de Ligues. C'est la raison pour laquelle très peu de membres du Bureau fédéral sont présents.

2. ORGANISME DE FORMATION – POINT D'ETAPE (VOIR ANNEXE)

Christine VIRLOUVET et Richard CARLON évoquent d'abord les textes réglementaires concernant l'organisme de formation, qui seront présentés au Comité directeur.

Ils expliquent ensuite que les Commissions régionales concernées par les différentes formations ne disparaissent pas. Ce n'est pas la DTN qui s'occupera par exemple de la formation des Dirigeants ou des Officiels !

Mais, dans chaque Ligue, la Commission régionale de formation, « instance politique », comprendra un ou plusieurs représentants des Commissions concernées.

La FFA veillera à l'unité pédagogique, par l'intermédiaire des CTS Directeurs de formation en régions qui assureront la cohésion des formations puisqu'il y aura des modules communs. Il y a ainsi une évidente transversalité entre le médical, l'éthique, la lutte contre le dopage, la réglementation.

Jean-Jacques GODARD s'interroge pour sa part sur la transversalité des budgets de formation.

3. CNDS 2018 – ETAT DES LIEUX DANS LES LIGUES

Jean-Marc BERAUD, Président de la Ligue de Bretagne, déplore que le CNDS ne concerne plus le haut niveau ni la formation mais essentiellement la santé et la lutte contre les discriminations. Tous les Présidents de Ligues ont les mêmes inquiétudes puisque les DRJSCS doivent appliquer les directives ministérielles imposant une baisse d'environ 50%.

Dans le sigle CNDS, le « S » ne concerne désormais plus le « sport ». mais le « social ».

Il est paradoxal et incompréhensible qu'il n'y ait plus d'aide à la formation et au haut-niveau, alors que dans six ans, les JO auront lieu en France.

Dans certaines régions comme les Pays de Loire, les CROS ont déjà alerté les Comités départementaux et les clubs.

Le Président du CNOSF a, pour sa part, transmis un courrier circonstancié à la Ministre des sports et aux Présidents de CROS et de CDOS.

La discussion évoque ensuite les possibilités que pourraient présenter le Budget opérationnel de programme (BOP sport) et le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) Mais les modalités ne semblent pas les mêmes selon les régions.

Jean-Jacques GODART signale que les contrats de ruralité pourraient concerner quelques clubs. Il se demande ce que font les autres Présidents de Fédérations.

Eric RAUL, Vice-président du CROS de la Nouvelle-Aquitaine, est persuadé que 2019 sera comme 2018 et il s'inquiète des risques de privatisation de la FDJ qui pourrait, du coup, ne plus financer le sport.

Les Commissaires aux comptes préviennent souvent les Présidents de Ligues qu'ils leur faut de moins en moins dépendre des subventions publiques.

Le CNDS finance encore l'emploi, mais les critères sont devenus tellement restrictifs que les clubs abandonnent.

Il est anormal que des bénéficiaires du CNDS n'aient aucun lien avec le sport ou que des aides soient apportées à des structures qui ne sont affiliées à aucune Fédération.

Que faire ? Daniel ARCUSET a évoqué le sujet avec André GIRAUD qui pense qu'il faut mobiliser les CROS et les CDOS à partir d'un document commun.

Après discussion, il est aussi proposé que la FFA envoie un courrier au CNOSF pour l'informer des très fortes inquiétudes ressenties dans toutes les structures et des conséquences que les nouvelles modalités du CNDS vont entraîner.

4. LES MINIMES (U16)

le projet « **Jeunes Juges à Berlin** » est présenté par Alain MARTRES.

L'idée de récompenser 30 Jeunes Juges de bon niveau national est approuvée par tous mais les Président de Ligues regrettent une communication insuffisante qui les met, en quelque sorte, devant le fait accompli. Il en va d'ailleurs de même pour les Comités départementaux et les clubs, même si les structures qui soutiendront financièrement ce projet peuvent mettre en avant leur implication dans la formation des Jeunes Juges qui ont été choisis.

La discussion porte ensuite sur les nouvelles compétitions destinées aux U16 qui entraînent des dépenses conséquentes pour les Ligues. Celles-ci sont souvent amenées à faire des choix.

Jo Baron estime par ailleurs que le budget prévu pour l'athlétisme Jeunes est insuffisant.

Daniel ARCUSET rappelle que l'année 2017 a été une année de transition et que le résultat financier est loin de nos espérances.

Le budget 2018 a été très dur à construire.

Certains Présidents de Ligues sont d'avis de créer à très court terme un véritable Championnat de France estival U16

5. DIFFERENCIATION TARIFAIRE DES LICENCES

La discussion s'engage à propos de la note envoyée par le Secrétaire général de la FFA concernant la quote-part bloquée à 4 euros pour les licences athlé santé loisir et entreprise.

Un tour de table ne permet pas de dégager une tendance forte sur cette question, certaines Ligues étant pour le statu quo, d'autres pour la libéralisation.

Marcel FERRARI est d'avis qu'il faut responsabiliser les Ligues et les Comités départementaux en leur laissant le libre choix

Ces structures déconcentrées ne doivent pas procéder à une augmentation pour simplement boucler leur budget mais bien parce que cette augmentation correspond à des actions réelles dans les secteurs concernés.

6. ETAT DES LIEUX SUR LES INDEMNISATIONS DES OFFICIELS

Un tour de table permet de constater les grandes disparités qui existent entre les différentes Ligues, certaines n'indemnisant pas du tout leurs Officiels, d'autres leur versant jusqu'à 40 euros par compétition.

Les modalités d'indemnisation varient bien sûr selon les Ligues. Les « postes clés » font souvent l'objet d'un traitement particulier. Presque toutes les Ligues offrent un équipement.

Jean-Marc BERAUD se propose pour faire un récapitulatif des différents cas de figure pour arriver à terme -pourquoi pas- à une grille commune selon les qualifications.

7. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

➤ Jean-Marc BERAUD évoque les difficultés que peuvent rencontrer certaines Ligues pour réunir le quorum en nombre de clubs lors de leurs Assemblées générales. L'éloignement géographique est tel que certains clubs qui ne trouvent personne à qui donner un pouvoir, renoncent à faire le déplacement, quitte à payer une pénalité.

Chaque Président de Ligue constate que la charge de travail pour le/la secrétaire de la Ligue augmente avant les AG. Les rappels sont nombreux auprès des clubs qui ne répondent pas et la crainte est réelle de ne pas pouvoir délibérer valablement si le quorum n'est pas atteint.

L'idée serait donc d'accorder non pas un, mais deux pouvoirs aux représentants de clubs qui assistent à l'AG.

➤ Une question est posée à propos des nouveaux critères de labellisation. Les sections locales étant désormais reconnues comme clubs à part entière, il leur est

quasiment impossible d'obtenir une labellisation dans le domaine du haut-niveau, domaine qui est dans la plupart des cas l'apanage du club maître.

➤ Eric RAUL, constatant d'une part les difficultés de trésorerie que connaît chaque année la FFA pendant quelques mois, et d'autre part la bonne santé financière de la plupart des Ligues, évoque une possible solidarité financière de la part des Ligues. La Ligue d'Île de France verse à la FFA de façon anticipée, les cotisations des licences qui seront prises début septembre.
Pourquoi ne pas s'en inspirer ?

➤ Avant de clore la séance, Jean-Marc BERAUD donne la parole à Rémi STANGRET, Président de la Ligue du Grand-Est, qui fait un rapide bilan de sa présidence en résumant les différentes actions menées dans de nombreux domaines. La situation financière de la Ligue est saine.
Il évoque ensuite les difficultés liées à la fusion de 3 Ligues en faisant un bref historique des événements qui l'ont amené à présenter sa démission.

Jean-Marc BERAUD, Président du CNDLT avec l'aide de Jean-Pierre FOURNERY, Chargé de mission auprès du Président et d'Alain MARTRES, Chargé de mission auprès du Bureau fédéral